



La vaccination des résidents marque une nouvelle étape dans la lutte contre le COVID-19. A l'heure actuelle, seul le vaccin Pfizer/BioNTech a reçu l'autorisation de mise sur le marché suisse par Swissmedic. Les résultats des essais cliniques ont fait état d'une efficacité de 95% et sont à la hauteur des critères de sécurité et de qualité exigés par la confédération.

Aujourd'hui, la recherche du consentement du résident est notre priorité. A cet effet, des formulaires de consentement, établis par l'AVALEMS (Association Valaisanne des EMS) et la SMVs (Société Médicale du Valais), sont complétés par les différents acteurs concernés (résident, médecin traitant, représentant thérapeutique).

Nous vous annonçons que la vaccination démarrera le mercredi 13 janvier 2021 en présence de notre médecin répondant.

Deux autres dates seront planifiées la semaine suivante afin de vacciner la totalité des résidents qui le désirent. Elles dépendront des disponibilités de livraison du fournisseur (Institut Central des Hôpitaux).

Une injection de rappel sera administrée environ 4 semaines après la première dose.

Nous restons bien entendu à disposition pour toute question relative à cette vaccination. Vous trouverez en annexe un documentⁱ publié par l'OFSP qui donne des réponses aux questions les plus fréquemment posées.

ⁱ [AvalemsOfspVaccinCovid19InformationsGenerales.pdf](#)